

Les inscriptions :

Pour le PERISCOLAIRE, le MERCREDI et les PETITES VACANCES :

- Vous avez jusqu'au **mercredi minuit** précédent la semaine d'utilisation du service pour inscrire vos enfants par le biais du portail Famille.
- Une confirmation d'inscription ou non vous sera envoyée par mail après chaque demande.
- Passé le délai du mercredi minuit toute inscription sera validée sous la condition de places suffisantes

Désinscription :

- Pour le périscolaire, toute annulation doit être réalisée **48 heures avant l'utilisation prévue par le biais du portail famille**.
- **Le mercredi et les petites vacances les familles ont jusqu'au lundi 12h00 de la semaine d'utilisation** pour annuler l'inscription de leur enfant sauf cas d'urgence

Passé ces délais, la famille se verra attribuer une pénalité

Ce qui change est en rouge

Pénalités :

Pour le périscolaire, passé le délai de **48 heures** il vous sera facturé une heure d'utilisation selon votre situation. Si l'absence n'est pas prévenue, il vous sera facturé **2€ en plus d'une heure d'utilisation**.

Pour les **merredis et les petites vacances**, passé le délai d'annulation (le lundi 12h00 de la semaine d'utilisation), vous serez **facturé à hauteur de 50% selon votre inscription initiale et votre situation**.

A partir de la deuxième fois, tout enfant non inscrit au périscolaire du matin ou du soir et ayant un dossier d'inscription complet sera pris en charge par les animateurs du centre de loisirs, mais en plus de ses heures de présences, s'en suivra une pénalité de **20€**.

Infos pratiques

Contact :

Accueil de Loisirs – FAMILLES RURALES
7 rue des deux rives –
St Georges de Montaigu
85600 MONTAIGU-VENDEE

famillesrurales.saintgeorges@orange.fr
02-51-46-58-81

Retrouvez tous les infos et nos actualités sur notre site internet
<https://www.famillesrurales.org/st-georges-de-montaigu/>



Penser à ne pas oublier...

Les horaires :

En périscolaire : de 6h45 à l'entrée dans l'école et dès la sortie de l'école à 19h15 (**arrivée et départ échelonné**, facturation à la demi-heure)

- Petit déjeuner : de 6h45 à 7h45
- Aide aux devoirs : 17h00 à 18h00

Le mercredi et pendant les petites vacances :

- Péricentre matin : de 7h00 à 9h00 (**arrivée échelonné**, facturation à la demi-heure)
- Matin : de **9h00 à 12h00**
- Repas : de **12h à 13h00 -13h15**
- Après-midi : de 13h00 à 17h00
- Péricentre soir : de 17h00 à 19h00 (**départ échelonné**, facturation à la demi-heure)



Autre info :

Vous pouvez joindre la directrice par téléphone au 02-51-46-58-81 :

- ✓ Lundi 9h00-12h00
- ✓ Mardi 14h00-18h30
- ✓ Jeudi 14h00-18h30
- ✓ Vendredi 9h00-12h00 et 14h00-17h30

Les merredis et petites vacances 9h00-17h00